

DETEC

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication

études **a r e**

Bundesamt für Raumentwicklung
Office fédéral du développement territorial
Ufficio federale dello sviluppo territoriale
Federal Office for Spatial Development

**Etude thématique B3:
Aires métropolitaines**

Monitoring de l'espace urbain suisse

Etude thématique B3:
Aires métropolitaines

Monitoring de l'espace urbain suisse

Impressum**Editeur**

Office fédéral du développement territorial (ARE)

Auteurs

Jürg Kuster, Hans Rudolf Meier

BHP – Hanser und Partner AG

Lagerstrasse 33, Postfach 3167, 8021 Zürich

Direction du projet

Muriel Odiet, Marco Kellenberger

Office fédéral du développement territorial (ARE)

Production

Rudolf Menzi

Information ARE

Citation

Office fédéral du développement territorial (ARE)

Monitoring de l'espace urbain, Etude thématique B3:

Aires métropolitaines

Version 01.04

Distribution

www.are.ch

B3 Les aires métropolitaines

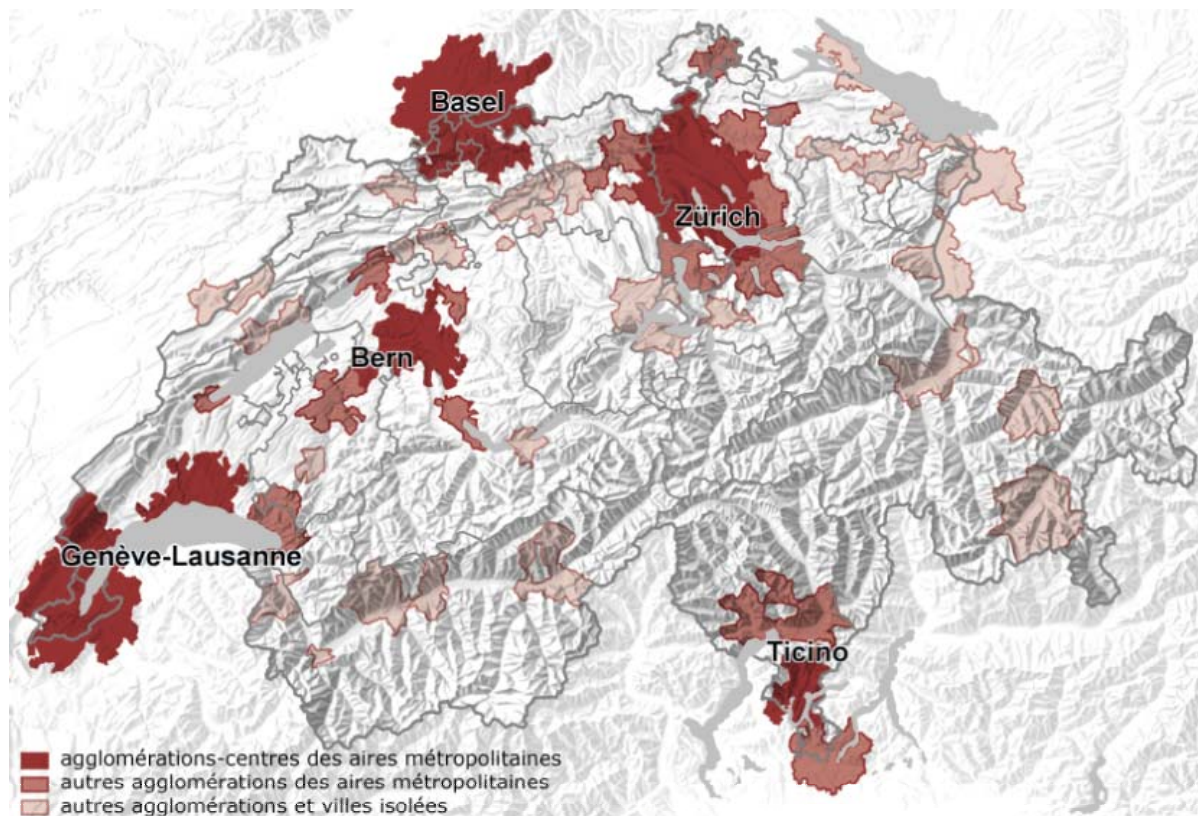
Au cours des dernières décennies, les interdépendances pendulaires se sont constamment renforcées, non seulement entre les villes-centres et leur périphérie (voir l'étude détaillée A1, chapitre A14), mais aussi entre les différentes agglomérations. Les phénomènes les plus remarquables à cet égard ont été l'extension permanente des systèmes de transport et l'augmentation de l'importance économique des grands centres. Lors de l'analyse du recensement de la population de 1990 déjà, une nouvelle catégorie spatiale avait été définie pour désigner les agglomérations reliées par des mouvements pendulaires intensifs : l'aire métropolitaine :

Selon l'Office fédéral de la statistique, une aire métropolitaine comprend une agglomération-centre (généralement une grande agglomération) et un groupe d'agglomérations. Une agglomération fait partie d'une aire métropolitaine lorsque le taux des migrants pendulaires quittant cette agglomération pour se rendre dans l'agglomération-centre est d'au moins 8,3% (soit un douzième). Etant donné l'attraction de la zone métropolitaine de Milan, la présente étude attribue à une aire métropolitaine les agglomérations tessinoises, bien qu'elles ne satisfassent pas aux critères de définition énoncés ci-dessus. Actuellement, la métropole bâloise est composée uniquement de l'agglomération-centre de Bâle. Fonctionnellement, Mulhouse et Bad-Säckigen en font également partie. Les travaux y relatifs sont en cours.

L'étude thématique B3 traite des questions suivantes :

- B31 Comment les aires métropolitaines de Suisse se développent-elles quant au nombre d'agglomérations et de communes qui les composent, quant à la superficie des communes et au nombre d'habitants ?
- B32 Quelle est l'évolution de la population des agglomérations-centres, des agglomérations et des villes isolées qui composent une aire métropolitaine ?
- B33 Quelles sont les caractéristiques de la structure économique des agglomérations-centres et des agglomérations d'une aire métropolitaine ?
- B34 Quelle est la nature des mouvements pendulaires de travailleurs entre l'agglomération-centre et les agglomérations qui composent l'aire métropolitaine ? Quelle est la structure professionnelle des pendulaires dans les aires métropolitaines ?

Fig. B3-1 : Aires métropolitaines de Suisse (Communes urbaines étrangères incluses) (Etat février 2004)



Auteurs : Martin Schuler, Manfred Perlik

Sources INFOPLAN-ARE, ZAR-BFA, SABE, GEOSTAT-OFS, Cartographie DDPS, swisstopo

© ARE 2004

La délimitation des aires métropolitaines représentée sur cette carte constitue la base pour l'étude thématique B3 (aires métropolitaines). Les travaux relatifs à la délimitation définitive (basés sur les données du recensement 2000 de la population) sont en cours.

B31 Taille et évolution des aires métropolitaines suisses

Remarque préliminaire

De 1990 à 2000, les critères définissant l'appartenance de communes étrangères à une agglomération ont été légèrement modifiés. De ce fait, les chiffres cités pour les parties de territoire situées à l'étranger doivent être considérés comme indicatifs. En outre, la délimitation appliquée ici pour les aires métropolitaines suisses n'est pas totalement achevée. C'est pourquoi la présente étude n'a pas pu prendre en compte les agglomérations étrangères de la région bâloise : Mulhouse, Müllheim et Bad-Säckingen.

Fig. B31-1 : Extension des aires métropolitaines 1990 / 2000

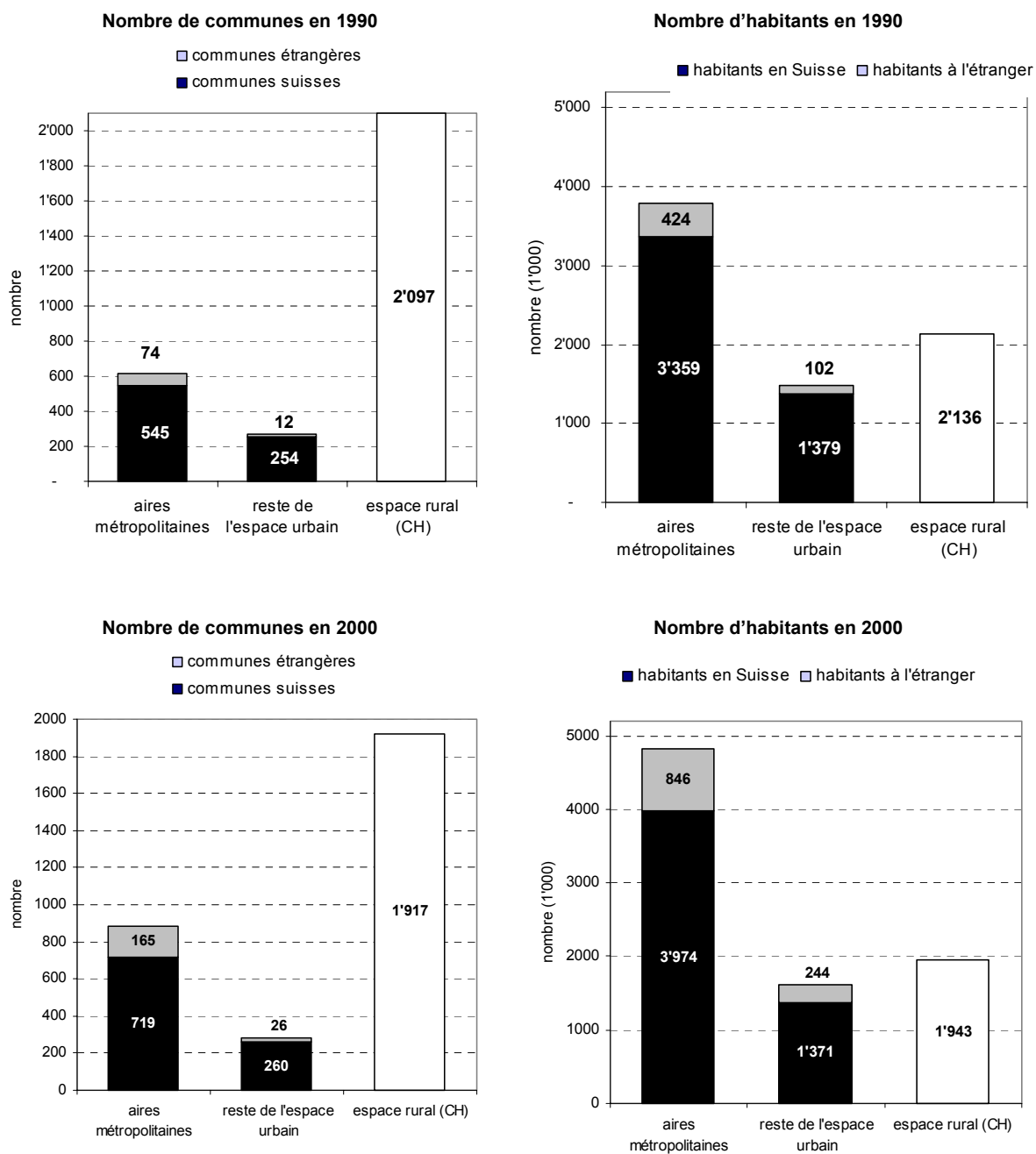
	Agglomérations et villes isolées constituant l'aire métropolitaine (gras = agglomération-centre)	Nombre de communes ^{a)}		Nombre d'habitants (milliers) ^{a)}		Superficie ^{a)} (km ²)	
		1990	2000	1990	2000	1990	2000
Zurich	Zurich (ZH, SZ, AG) , Wetzikon-Pfäffikon (ZH), Winterthur (ZH), Rapperswil-Jona-Rüti (SG, ZH), Lachen (SZ), Einsiedeln (SZ), Zoug (ZG), Wohlen (AG), Lenzbourg (AG), Baden-Brougg (AG), Frauenfeld (TG), Schaffhouse (SH, ZH,D)(depuis 2000)	172	221	1'422	1'676	1'682	2'104
- y c. parties à l'étranger		172	222	1'422	1'678	*	*
Berne	Berne (BE, FR) , Berthoud (BE), Thoun (BE), Bienna (BE) (depuis 2000), Fribourg (FR)(depuis 2000), Lyss (BE) (depuis 2000)	51	123	443	660	545	938
Bâle	Bâle (BS, BL, SO, AG, D, F) ^{b)}	53	74	444	479	361	481
- y c. parties à l'étranger		72	127	597	731	*	*
Tessin	Lugano (TI, I) , Bellinzona (TI), Locarno (TI), Como-hiasso-Mendrisio (TI, I)	119	133	233	265	561	731
- y c. parties à l'étranger		137	187	374	509	*	*
Genève-Lausanne	Genève (GE, F) , Lausanne (VD) , Vevey-Montreux (VD, FR), Yverdon-les-Bains (VD)	150	168	817	894	879	1'014
- y c. parties à l'étranger		187	225	947	1'243	*	*
Aires métropolitaines suisses		545	719	3'359	3'974	4'028	5'268
- y c. parties à l'étranger		619	884	3'783	4'820	*	*
Reste de l'espace urbain		254	260	1'379	1'371	2'963	3'738
- y c. parties à l'étranger		266	286	1'481	1'615	*	*
Espace urbain		799	979	4'738	5'345	6'991	9'006
- y c. parties à l'étranger		885	1'170	5'264	6'435	*	*
Espace rural suisse		2'097	1'917	2'136	1'943	33'004	30'989
Ensemble de la Suisse		2'896	2'896	6'874	7'288	39'995	39'995

a) Selon la délimitation de l'espace urbain pour l'année concernée.

b) L'agglomération de Liestal, qui en 1990 faisait partie de l'aire métropolitaine de Bâle, est intégrée à l'agglomération de Bâle selon la nouvelle délimitation de 2000. La présente étude ne prend pas en compte les agglomérations de l'aire métropolitaine qui sont situées sur territoire étranger (Mulhouse, Müllheim et Bad-Säckingen).

Source : Office fédéral de la statistique 1994 : p. 184 ; Office fédéral de la statistique 2003

Fig. B31-2 : Taille des aires métropolitaines suisses selon la délimitation de 1990 et de 2000



Source : Office fédéral de la statistique 2003

Observations importantes concernant les figures B31-1 et B31-2

- Selon la délimitation actuelle (2000), les cinq aires métropolitaines suisses comprennent six agglomérations-centres¹ et 21 autres agglomérations, regroupant au total 719 communes en Suisse et 165 communes situées en territoire étranger voisin de la Suisse. Elles représentent :
 - 25% des communes suisses
 - 55% de la population suisse
 - 13% de la superficie des communes suisses.
- Sur quatre communes urbaines suisses, trois font partie d'une aire métropolitaine. Cette proportion correspond à 74% de la population urbaine résidante et à 58% de la superficie des communes de l'espace urbain suisse.
- De 1990 à 2000, les aires métropolitaines (y compris les parties situées à l'étranger) ont connu une forte extension :
 - Le nombre d'agglomérations faisant partie d'une aire métropolitaine (sans les agglomérations-centres) a passé de 17 à 21 (le nombre total d'agglomérations en Suisse a passé de 48 à 50).
 - Le nombre de communes faisant partie d'une aire métropolitaine a augmenté de 265 pour passer à 884 (soit un accroissement de 43% ; dans le reste de l'espace urbain, l'augmentation a été de 8%, soit 20 communes).
 - La population résidante des aires métropolitaines a augmenté d'environ un million d'habitants durant cet intervalle pour dépasser les 4,8 millions d'habitants (soit un accroissement de 27% ; dans le reste de l'espace urbain, l'augmentation a été de 9%, soit 134'000 habitants).
 - La superficie totale des communes métropolitaines suisses² a augmenté de 1'240 km² et compte maintenant 5'268 km² (soit un accroissement de 31% ; pour le reste de l'espace urbain, l'augmentation a été de 26%, soit 775 km²).
- Dans les aires métropolitaines internationales Bâle, Genève-Lausanne et Tessin, tant le nombre de communes que le nombre d'habitants, pour les parties situées sur territoire étranger, ont connu une croissance supérieure à la moyenne. Dans l'aire métropolitaine tessinoise, ce déséquilibre ne s'observe que pour le nombre de communes.

1 Voir les définitions dans le paragraphe d'introduction à la présente étude.

2 Les données sur la superficie des communes étrangères faisant partie des agglomérations n'étaient pas disponibles.

B32 La population des aires métropolitaines suisses

Remarque préliminaire

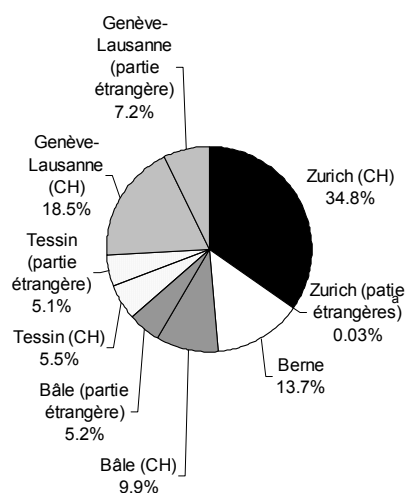
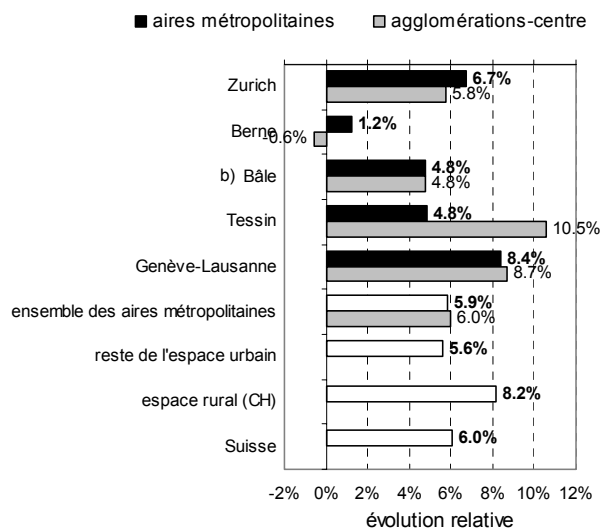
Contrairement aux tableaux du chapitre précédent, les chiffres cités dans les chapitres ci-dessous B32 à B34 se réfèrent toujours à la délimitation des agglomérations et des aires métropolitaines de 2000. Ils ne sont donc pas comparables aux valeurs des graphiques B31-1 et B31-2, pour lesquels les données sur le nombre de communes et d'habitants en 1990 se réfèrent à la délimitation de 1990.

Fig. B32-1 : État et évolution de la population dans les aires métropolitaines suisses (1990-2000)

DÉLIMITATION DE 2000	Population résidente Total		Évolution	Population résidente Agglomération-centre		Évolution	Part de l'agglomération-centre dans la population totale de l'aire métropolitaine	
	(1)	(2)		(3)	(4)		(5)	(6)
	1990	2000	%	1990	2000	%	1990	2000
Aire métropolitaine								
Zurich (seulement CH)	1'570'570	1'675'995	6.7%	1'021'859	1'080'728	5.8%	*	*
- parties à l'étranger	1'321	1'479	12.0%	0	0	*	*	*
- y c. parties à l'étranger	1'571'891	1'677'474	6.7%	1'021'859	1'080'728	5.8%	65.1%	64.5%
Berne	652'116	660'237	1.2%	351'084	349'096	-0.6%	53.8%	52.9%
Bâle (seulement CH) ^{a)}	475'408	479'308	0.8%	475'408	479'308	0.8%	*	*
- parties à l'étranger	222'214	251'859	13.3%	222'214	251'859	13.3%	*	*
- y c. parties à l'étranger	697'622	731'167	4.8%	697'622	731'167	4.8%	100.0%	100.0%
Tessin (seulement CH)	241'476	264'505	9.5%	108'220	120'800	11.6%	*	*
- parties à l'étranger	243'705	244'206	0.2%	14'844	15'232	2.6%	*	*
- y c. parties à l'étranger	485'181	508'711	4.8%	123'064	136'032	10.5%	25.4%	26.7%
Genève-Lausanne (seulement CH)	831'801	894'013	7.5%	726'129	782'755	7.8%	*	*
- parties à l'étranger	314'774	348'588	10.7%	314'774	348'588	10.7%	*	*
- y c. parties à l'étranger	1'146'575	1'242'601	8.4%	1'040'903	1'131'343	8.7%	90.8%	91.0%
Aires métropolitaines suisses (seulement CH)	3'771'371	3'974'058	5.4%	2'682'700	2'812'687	4.8%	*	*
- parties à l'étranger	782'014	846'132	8.2%	551'832	615'679	11.6%	*	*
- y c. parties à l'étranger	4'553'385	4'820'190	5.9%	3'234'532	3'428'366	6.0%	71.0%	71.1%
Reste de l'espace urbain (seulement CH)	1'306'831	1'371'394	4.9%	*	*	*	*	*
- parties à l'étranger	223'212	244'016	9.3%	*	*	*	*	*
- y c. parties à l'étranger	1'530'043	1'615'410	5.6%	*	*	*	*	*
Espace urbain suisses (seulement CH)	5'078'202	5'345'452	5.3%	*	*	*	*	*
- parties à l'étranger	1'005'226	1'090'148	8.4%	*	*	*	*	*
- y c. parties à l'étranger	6'083'428	6'435'600	5.8%	*	*	*	*	*
Espace rural	1'795'485	1'942'558	8.2%	*	*	*	*	*
Suisse	6'873'687	7'288'010	6.0%	*	*	*	*	*

a) L'agglomération-centre et l'aire métropolitaine de Bâle sont identiques.

Source : Office fédéral de la statistique : Recensement fédéral de la population

Fig. B32-2 : État et évolution de la population résidente des aires métropolitaines**Population résidente des aires métropolitaines suisses (2000)****Total : 4,8 millions d'habitants** (y c. étranger)**Évolution du nombre d'habitants (1990-2000)**
(y c. étranger)

Source : Office fédéral de la statistique 2003

a) Une commune de l'agglomération schaffhousoise située à l'étranger (Büdingen am Hochrhein).

b) Pour l'aire métropolitaine bâloise ne sont disponibles que les chiffres concernant l'agglomération-centre (Bâle).

Observations importantes concernant les figures B32-1 et B32-2

- En 2000, près de 4 millions de personnes habitaient dans l'une des aires métropolitaines suisses. Si l'on y ajoute les parties de ces aires métropolitaines situées en territoire étranger, le chiffre est de 4,8 millions.
- L'aire métropolitaine la plus peuplée est celle de Zurich (1,7 millions d'habitants), suivie des aires métropolitaines internationales Genève-Lausanne (1,2 million) et Bâle (0,7 million). L'aire bernoise compte presque 0,7 million d'habitants et l'aire tessinoise 0,5 million.
- Les aires métropolitaines suisses ont connu entre 1990 et 2000 une croissance de population comparable à celle de l'ensemble de l'espace urbain, avec toutefois de notables différences de l'une à l'autre.
- Dans les parties situées en territoire étranger, la croissance a été supérieure à la moyenne (1990-2000 : +8.2%). Sur la base de la délimitation 2000, l'aire métropolitaine tessinoise fait exception (voir fig. B32-1), le taux de croissance global, c'est-à-dire y compris la partie située à l'étranger, y étant deux fois moins élevé (+4,8%) que celui de la partie suisse (+9.5%).
- Le poids démographique des agglomérations-centres est très variable d'une aire à l'autre. Ainsi, dans l'aire métropolitaine Lausanne-Genève, environ 90% des habitants résident dans une des

deux agglomérations-centres, tandis que cette proportion n'est que de 46% dans l'aire métropolitaine tessinoise³.

- Les différences de croissance démographique entre les agglomérations-centres et les autres espaces urbains des aires métropolitaines sont faibles. Par analogie, les parts relatives de ces deux zones à l'ensemble de la population des aires métropolitaines n'ont guère varié au cours des années 1990 (voir fig. B32-1, colonnes 7 et 8).

B33 Les aires métropolitaines suisses comme lieux d'implantation d'entreprises et comme lieux de travail

Nombre d'établissements et d'emplois

Fig. B33-1 : Établissements et emplois dans les aires métropolitaines suisses 1991/2001 ^{a)}

DÉLIMITATION DE 2000	Établissements des secteurs secondaire et tertiaire en 1991 et 2001				Emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire en 1991 et 2001				Nombre moyen d'emplois par établissement des secteurs sec. et tert.
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	
Aire métropolitaine	Nombre 1991	Nombre 2001	Part du total CH (%)	Évolution 1991-2001	Nombre 1991	Nombre 2001	Part du total CH (%)	Évolution 1991-2001	Nombre 2001 (9)
Zurich	85'282	96'125	25.1%	12.7%	989'113	986'385	26.9%	-0.3%	10.3
Berne	31'165	32'826	8.6%	5.3%	388'216	384'636	10.5%	-1.0%	11.7
Bâle	22'138	24'362	6.4%	10.0%	305'534	287'560	7.8%	-5.9%	11.8
Tessin	15'589	16'985	4.4%	9.0%	154'225	145'493	4.0%	-5.7%	8.6
Genève-Lausanne	45'252	46'362	12.1%	2.5%	477'857	472'644	12.9%	-1.1%	10.2
Aires métropolitaines suisses	199'426	216'660	56.6%	8.6%	2'314'945	2'276'718	62.1%	-1.7%	10.5
Reste de l'espace urbain	69'906	72'987	19.1%	4.4%	760'453	733'034	20.0%	-3.6%	10.0
Espace urbain suisse	269'332	289'647	75.6%	7.5%	3'075'398	3'009'752	82.0%	-2.1%	10.4
Espace rural	92'061	93'332	24.4%	1.4%	685'505	658'716	18.0%	-3.9%	7.1
Suisse	361'393	382'979	100.0%	6.0%	3'760'903	3'668'468	100.0%	-2.5%	9.6

a) Sans les parties situées à l'étranger.

Source : Office fédéral de la statistique : Recensement fédéral des entreprises

Observations importantes concernant la figure B33-1

- 57% des entreprises sont installés dans les aires métropolitaines suisses, tandis que 19% se trouvent dans le reste de l'espace urbain.

³ L'aire métropolitaine bâloise ne comprend que l'agglomération de Bâle, qui selon la délimitation de 2000 englobe l'ancienne agglomération de Liestal (voir chap. B31).

- Plus de 62% des emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire travaillent dans les aires métropolitaines, et 20% dans le reste de l'espace urbain. De ce fait, le nombre moyen d'emplois par entreprise est légèrement plus élevé dans l'espace métropolitain que dans l'espace rural (voir fig. 33-1, colonne 9).
- Un quart des établissements de la Suisse se trouvent dans l'aire métropolitaine zurichoise, laquelle occupe également 27% des emplois en Suisse. Viennent ensuite les aires Genève-Lausanne (12%, resp. 13%), Berne (9%, resp. 11%), Bâle (6%, resp. 8%) et Tessin (4%, resp. 4%).
- Durant la période 1991-2001, le nombre d'emplois a moins fortement diminué dans les aires métropolitaines que dans le reste de l'espace urbain et dans l'espace rural (voir fig. B33-1, colonne 8). Les aires métropolitaines qui ont enregistré les plus grandes pertes d'emplois sont celles de Bâle et du Tessin, tandis que dans l'aire zurichoise, le taux d'activité a été plus ou moins stable.
- Contrairement au nombre d'emplois, le nombre d'entreprises a généralement augmenté durant la période 1991-2001. Mais la croissance a été en moyenne nettement plus forte dans les aires métropolitaines (+8.6%) que dans l'espace rural (+1.4%) ou dans le reste de l'espace urbain (+4.4%).

Structure et évolution de l'économie dans les aires métropolitaines suisses

Fig. B33-2 : Personnes employées par groupe de branches dans les aires métropolitaines suisses en 2001 ^{a)}

DÉLIMITATION 2000	Pers. actives dans les secteurs sec. et tert. 2001 (=100%)	Part des emplois dans le groupe de branches... par rapport à l'ensemble des emplois des secteurs secondaire et tertiaire (2001)							
		Construc-tion	Industrie	Secteur second.	Services commerciaux b)	Services de distribution c)	Services à la collectivité d)	Services aux personnes e)	Secteur tertiaire
Aire métropolitaine									
Zurich	986'385	8.4%	22.3%	30.7%	19.7%	14.6%	16.7%	18.3%	69.3%
Berne	384'636	8.6%	20.5%	29.1%	14.3%	12.0%	25.7%	19.0%	70.9%
Bâle	287'560	8.9%	28.3%	37.2%	14.9%	13.1%	18.1%	16.8%	62.8%
Tessin	145'493	13.8%	21.0%	34.8%	16.1%	12.5%	15.2%	21.4%	65.2%
Genève-Lausanne	472'644	8.8%	13.9%	22.7%	20.6%	13.5%	23.3%	19.9%	77.3%
Aires métropolitaines suisses	2'276'718	9.0%	20.9%	29.9%	18.1%	13.6%	19.7%	18.7%	70.1%
Reste de l'espace urbain	733'034	10.3%	27.2%	37.5%	12.8%	10.4%	18.7%	20.7%	62.5%
Espace urbain suisse	3'009'752	9.3%	22.5%	31.8%	16.8%	12.8%	19.4%	19.2%	68.2%
Espace rural	658'716	14.1%	30.7%	44.9%	7.2%	8.4%	16.6%	22.9%	55.1%
Suisse	3'668'468	10.2%	24.0%	34.2%	15.0%	12.0%	18.9%	19.9%	65.8%

a) Sans les parties situées en territoire étranger.

b) Services commerciaux : banques, assurances, services aux entreprises, informatique, représentation des intérêts.

c) Services de distribution : commerce de gros, transports, communication.

d) Services à la collectivité : administration publique, formation, santé publique, assistance sociale, défense nationale, élimination des déchets.

e) Services aux personnes : commerce de détail, hôtellerie, services aux particuliers (coiffeurs, etc.).

Source : Office fédéral de la statistique ; Recensement fédéral des entreprises

Fig. B33-3 : Évolution du nombre d'emplois par groupe de branches dans les aires métropolitaines suisses durant la période 1991-2001 ^{a)}

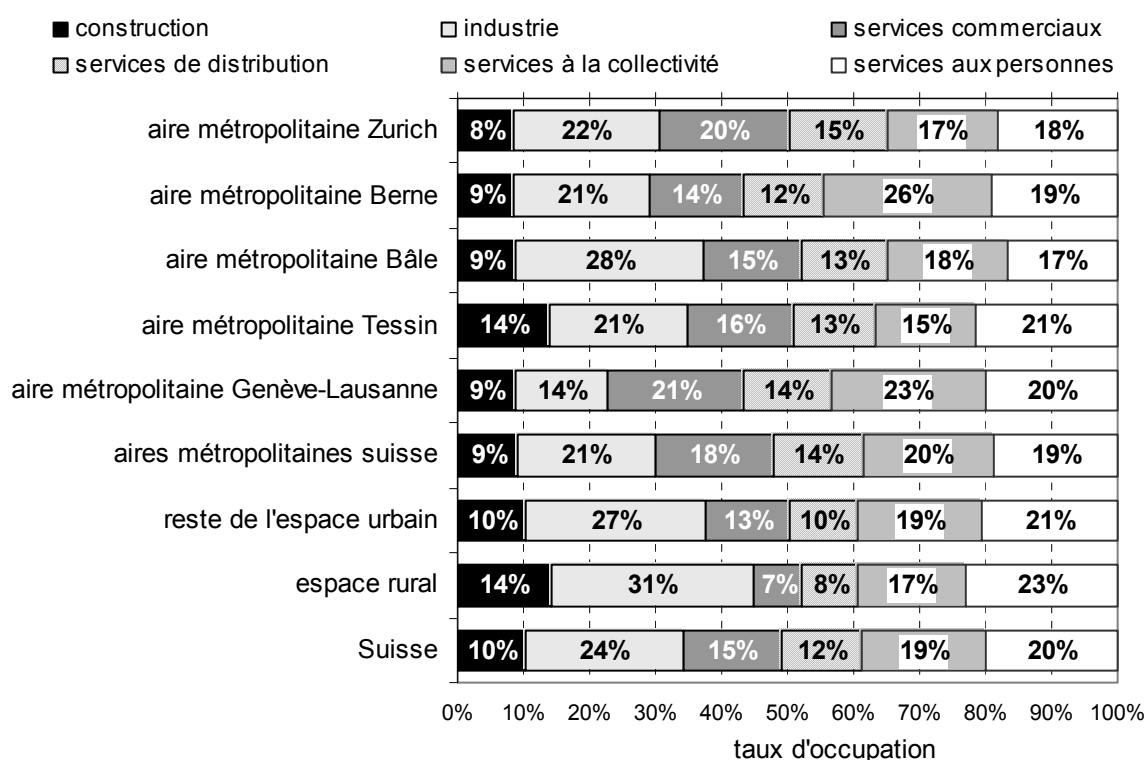
DÉLIMITATION 2000 Aire métropolitaine	Évolution du nombre d'emplois des sect. sec. et tert. (1991 – 2001)	Évolution du nombre d'emplois par groupe de branches durant la période 1991-2001 (pourcentages)							
		Construction	Industrie	Secteur second.	Services commerciaux b)	Services de distribution c)	Services à la collectivité d)	Services aux personnes e)	Secteur tertiaire
Zurich	-0.3%	-17.3%	-23.9%	-22.1%	+26.6%	+0.6%	+17.5%	-9.6%	+9.4%
Berne	-1.0%	-23.2%	-17.8%	-19.4%	+22.3%	+3.9%	+13.4%	-12.9%	+6.6%
Bâle	-5.9%	-22.0%	-25.9%	-25.0%	+24.9%	-5.5%	+15.0%	-13.8%	+5.4%
Tessin	-5.7%	-38.5%	-15.0%	-24.4%	+6.3%	-13.9%	+33.6%	-7.4%	+4.3%
Genève-Lausanne	-1.1%	-28.1%	-19.7%	-22.9%	+14.3%	-7.9%	+16.2%	-7.8%	+5.3%
Aires métropolitaines suisses	-1.7%	-23.2%	-22.1%	-22.4%	+21.8%	-2.3%	+16.8%	-10.1%	+7.2%
Reste de l'espace urbain	-3.6%	-25.3%	-14.8%	-17.7%	+12.8%	-3.4%	+17.9%	-7.7%	+4.9%
Espace urbain suisse	-2.1%	-23.8%	-19.9%	-21.1%	+20.1%	-2.5%	+17.1%	-9.5%	+6.7%
Espace rural	-3.9%	-21.4%	-10.3%	-13.8%	+8.1%	+5.7%	+16.6%	-6.6%	+4.2%
Suisse	-2.5%	-23.2%	-17.7%	-19.3%	+19.1%	-1.5%	+17.0%	-8.9%	+6.3%

a) Sans les parties situées en territoire étranger.

b), c), d), e) : voir les notes de la fig. B33-2.

Source : Office fédéral de la statistique : Recensement fédéral des entreprises

Fig. B33-4 : Part des emplois de chaque groupe de branches ^{a)} au total des emplois des secteurs secondaire et tertiaire dans les aires métropolitaines suisses (2001) ^{b)}



a) Pour la définition des secteurs économiques, voir la note de la fig. B33-2.

b) Sans les parties situées en territoire étranger.

Source : Recensement fédéral des entreprises 2001

Observations importantes concernant les figures B33-2 à B33-4

- Dans les aires métropolitaines suisses, les services emploient 70% de tous les travailleurs des secteurs secondaire et tertiaire. Cette proportion est sensiblement plus élevée que dans le reste de l'espace urbain (63%) et dans l'espace rural (55%).
- Ces inégalités spatiales résultent du fait que les lieux de travail des services commerciaux et de la distribution sont nettement concentrés dans les aires métropolitaines. En revanche, les services à la collectivité et aux personnes y ont la même importance relative que dans les autres parties du pays.
- Les aires métropolitaines présentent toutefois de notables différences entre elles :
 - Dans les centres financiers internationaux de Zurich et Genève, les services commerciaux ont une importance nettement prépondérante. En outre, dans l'aire métropolitaine Genève-Lausanne, le domaine des services à la collectivité tient une part supérieure à la moyenne en raison de la présence de nombreuses organisations internationales. En revanche, les emplois industriels y sont moins représentés.
 - L'aire métropolitaine bâloise continue à montrer une forte composante industrielle en raison du poids des industries pharmaceutiques et chimiques.
 - Du fait du rôle de Berne comme centre administratif fédéral et cantonal, l'économie de l'aire métropolitaine bernoise est nettement orientée sur les services à la collectivité.
 - Dans l'aire métropolitaine tessinoise, la construction tient une part supérieure à la moyenne.
- Le recul des emplois durant les années 1990 a un peu moins touché les aires métropolitaines que les autres régions, par l'effet compensatoire de la forte augmentation dans les services commerciaux et les services à la collectivité.
- Ces domaines en croissance étant relativement fortement représentés dans les aires métropolitaines Zurich, Genève et Berne, la croissance y a été supérieure à la moyenne, et le recul des emplois n'y a pas dépassé 1%. À l'inverse, les aires métropolitaines Bâle et Tessin ont enregistré un recul des emplois supérieur à la moyenne en raison de la récession dans l'industrie et dans la construction. En outre, au Tessin – contrairement à la tendance observée dans l'ensemble du pays – les services commerciaux et de distribution ont connu une évolution nettement plus défavorable.

Répartition des emplois dans les aires métropolitaines suisses en 1991 et 2001

Fig. B33-5 : État et évolution du nombre d'emplois dans les aires métropolitaines suisses (1991-2001) ^{a)}

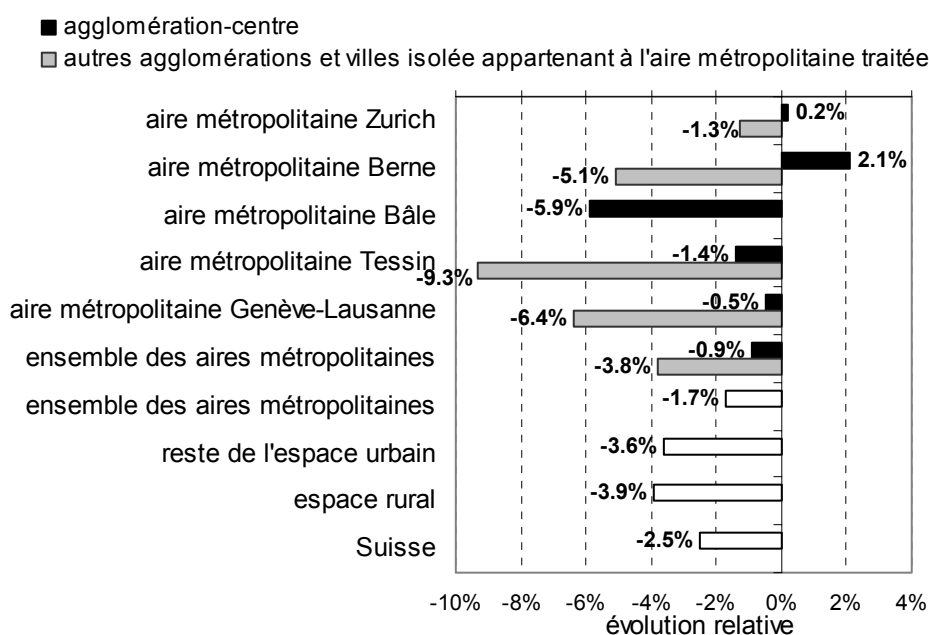
DÉLIMITATION 2000	Emplois des secteurs secondaire et tertiaire dans l'agglomération-centre		Évolution (3)	Emplois des secteurs secondaire et tertiaire dans les autres agglomérations et villes isolées		Évolution (6)	Part de l'agglomération-centre (7)	
	(1)	(2)		(4)	(5)		(7)	
Aire métropolitaine	1991	2001	%	1991	2001	%	1991	2001
Zurich	674'588	676'040	+0.2%	314'525	310'345	-1.3%	68.2%	68.5%
Berne	223'990	228'781	+2.1%	164'226	155'855	-5.1%	57.7%	59.5%
Bâle	305'534	287'560	-5.9%	b)	b)	b)	b)	b)
Tessin	71'659	70'633	-1.4%	82'566	74'860	-9.3%	46.5%	48.5%
Genève-Lausanne	429'528	427'399	-0.5%	48'329	45'245	-6.4%	89.9%	90.4%
Aires métropolitaines	1'705'299	1'690'413	-0.9%	609'646	586'305	-3.8%	73.7%	74.2%

a) Sans les parties situées en territoire étranger.

b) L'agglomération-centre de Bâle est ici identique à l'aire métropolitaine de Bâle.

Source : Office fédéral de la statistique : Recensement fédéral des entreprises

Fig. 33-6 : Évolution du nombre d'emplois des secteurs secondaire et tertiaire dans l'agglomération-centre et dans les autres agglomérations des aires métropolitaines (1991-2001)



Source : OFS, Recensement fédéral des entreprises

Observations importantes concernant les figures B33-5 et B33-6

- En 2001, les agglomérations-centres des aires métropolitaines comptaient au total près de 1,7 million d'emplois, soit 74% de tous les emplois des secteurs secondaire et tertiaire dans l'ensemble des aires métropolitaines. Ce taux présente cependant des écarts importants d'une aire à l'autre, les valeurs extrêmes étant enregistrées au Tessin (49%) et à Genève-Lausanne (90%).

- De 1991 à 2001, le nombre d'emplois dans les agglomérations-centres est resté presque inchangé (-0.9%). En revanche, les autres agglomérations et les villes isolées des aires métropolitaines – de même que le reste de l'espace urbain et l'espace rural – ont enregistré une régression du nombre d'emplois dépassant dans tous les cas 3%.

Importance relative des emplois par rapport au nombre d'habitants

Fig. B33-7 : Rapport entre le nombre d'emplois et d'habitants dans les aires métropolitaines (1991, 2001) ^{a)}

DÉLIMITATION 2000	Nombre d'emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire pour 100 habitants (taux d'activité)								
	Total		Évolu- tion	Agglomération- centre		Évolu- tion	Autres agglomérations et villes isolées de l'aire métropolitaine		Évolu- tion
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)			
Aire métropolitaine	1991	2001		1991	2001		1991	2001	
Zurich	64.2	59.4	-4.9	67.8	63.6	-4.2	57.7	51.8	-5.8
Berne	60.9	59.6	-1.3	65.3	67.1	1.7	55.8	51.2	-4.6
Bâle	64.9	59.9	-5.0	b)	b)	b)	b)	b)	b)
Tessin	62.3	54.3	-8.0	64.7	58.0	-6.7	60.4	51.2	-9.2
Genève-Lausanne	58.3	53.6	-4.7	59.9	55.3	-4.6	46.9	41.3	-5.6
Total aires métropolitaines	62.3	57.8	-4.5	64.7	60.8	-3.9	56.5	50.6	-5.9
Reste de l'espace urbain	59.3	53.5	-5.8	*	*	*	*	*	*
Espace urbain suisse	61.6	56.7	-4.8	*	*	*	*	*	*
Espace rural	37.1	33.7	-3.4	*	*	*	*	*	*
Suisse	55.0	50.5	-4.4	*	*	*	*	*	*

a) Sans les parties situées en territoire étranger.

b) L'agglomération-centre de Bâle est identique à l'aire métropolitaine bâloise.

Source : Office fédéral de la statistique : Recensement fédéral des entreprises

Observations importantes concernant la figure B33-7

- La prépondérance de la fonction d'emploi sur la fonction d'habitation est plus marquée dans les aires métropolitaines que dans la moyenne suisse. En effet, sur 100 habitants, 58 sont employés dans les secteurs secondaire et tertiaire, soit quatre de plus que dans le reste de l'espace urbain et 24 de plus que dans l'espace rural.
- À l'intérieur des aires métropolitaines, la concentration des emplois dans les agglomérations-centres est très marquée (61 emplois pour 100 habitants). En 2001, les agglomérations de Zurich et de Berne présentent des valeurs supérieures à la moyenne.
- Le rapport entre nombre de emplois et nombre d'habitants a connu une notable évolution entre 1991 et 2001 du fait de la croissance démographique persistante et de la diminution concomitante des emplois. Seule fait exception l'agglomération-centre de Berne, où le taux d'activité a légèrement augmenté.

B34 Les mouvements pendulaires dans les aires métropolitaines

Soldes des mouvements pendulaires dans les aires métropolitaines suisses

Fig. B34-1 : Soldes des mouvements pendulaires dans les aires métropolitaines suisses (1990, 2000)^{a)}

DÉLIMITATION 2000	Solde pendulaire b) de chacune des régions avec les autres régions de Suisse (chiffres positifs = excédent d'arrivées ; chiffres négatifs = excédent de départs)		Solde pendulaire en % des emplois dans la région concernée	
	(1)	(2)	(3)	(4)
	1990	2000	1990	2000
Aire métropolitaine				
Zurich	59'011	76'441	6.7%	8.4%
- agglomération-centre	60'430	82'050	10.0%	13.1%
- autres agglomérations / villes isolées	-1'419	-5'609	-0.5%	-2.0%
Berne	38'511	52'759	10.8%	14.4%
- agglomération-centre	29'387	44'510	14.5%	20.8%
- autres agglomérations / villes isolées	9'124	8'249	6.0%	5.4%
Bâle	7'769	10'068	3.3%	4.5%
- agglomération-centre	7'769	10'068	3.3%	4.5%
- autres agglomérations / villes isolées	-	-	*	*
Tessin	4'212	4'301	3.6%	3.7%
- agglomération-centre	3'718	5'866	6.7%	10.1%
- autres agglomérations / villes isolées	494	-1'565	0.8%	-2.7%
Genève-Lausanne	17'849	25'396	4.2%	6.1%
- agglomération-centre	21'310	28'561	5.6%	7.7%
- autres agglomérations / villes isolées	-3'461	-3'165	-7.3%	-7.2%
Ensemble des aires métropolitaines	127'352	168'965	6.3%	8.3%
- agglomérations-centres	122'614	171'055	8.3%	11.5%
- autres agglomérations / villes isolées	4'738	-2'090	0.9%	-0.4%
Reste de l'espace urbain	38'937	45'372	5.7%	6.7%
Espace urbain	166'289	214'337	6.1%	7.9%
Espace rural	-166'289	-214'337	-24.4%	-31.7%

a) Personnes actives dont le temps de travail hebdomadaire est de 6 heures au moins. Ne sont pris en compte ni les cas où le lieu de travail est indéterminé, ni les pendulaires se rendant à l'étranger, ni les frontaliers venant de l'étranger.

b) Nombre de personnes travaillant dans la région moins le nombre de personnes actives domiciliées dans la région.

Source : Office fédéral de la statistique : Recensement fédéral de la population (diverses années) ; analyse spéciale

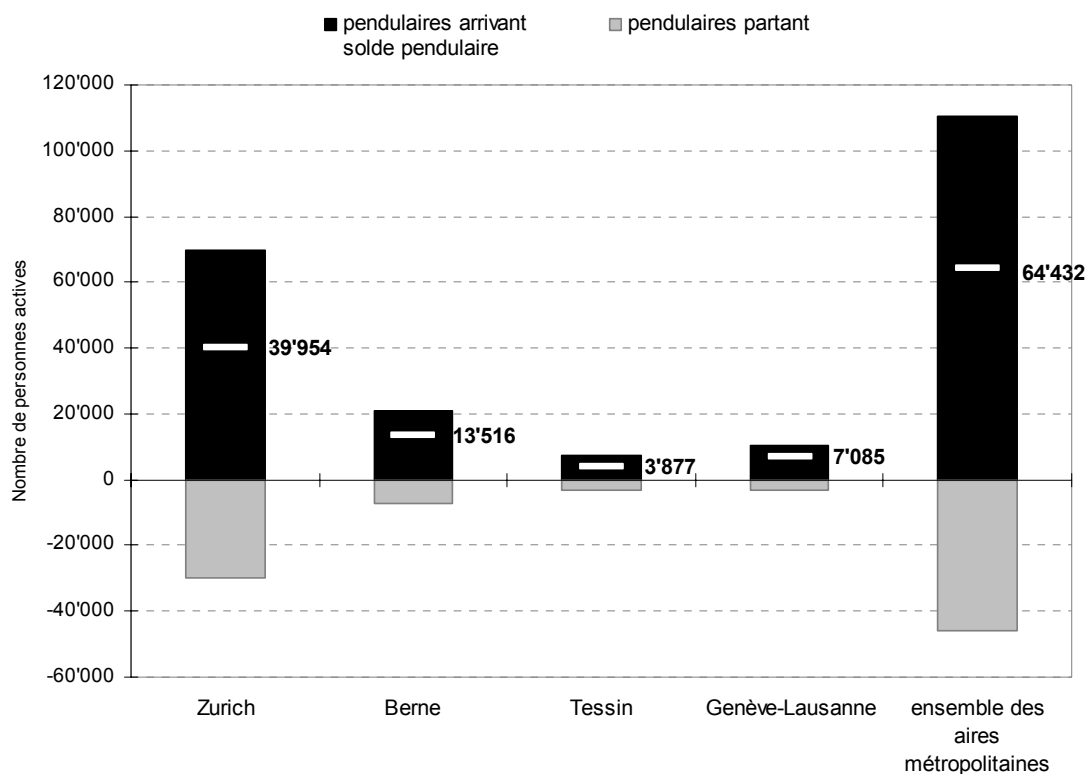
Fig. B34-2 : Mouvements pendulaires entre les agglomérations-centres et les autres agglomérations et villes isolées des aires métropolitaines suisses (1990 et 2000)^{a)}

DÉLIMITATION 2000	Pendulaires arrivant des autres agglomérations ou des villes isolées dans l'agglomération-centre	Pendulaires quittant l'agglomération-centre pour les autres agglomérations ou des villes isolées	Solde des mouvements pendulaires entre l'agglomération-centre et les autres agglomérations ou les villes isolées		Pendulaires arrivant d'autres régions de Suisse	Pendulaires quittant l'agglomération-centre pour d'autres régions de Suisse	Solde des mouvements pendulaires entre l'agglomération-centre et les autres régions de Suisse ^{b)}	
	2000	2000	1990	2000	2000	2000	1990	2000
Agglomération-centre	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Zurich	69'852	-29'898	30'544	39'954	55'336	-13'240	29'886	42'096
Berne	20'944	-7'428	9'615	13'516	40'508	-9'514	19'772	30'994
Bâle	-	-	-	-	21'680	-11'612	7'769	10'068
Tessin	7'197	-3'320	2'065	3'877	2'972	-983	1'653	1'989
Genève-Lausanne	10'390	-3'305	6'094	7'085	29'651	-8'175	15'216	21'476
Agglomérations-centres de l'ensemble des aires métropolitaines	108'383	43'951	48'318	64'432	150'147	43'524	74'296	106'623

a) Personnes actives dont le temps de travail hebdomadaire est de 6 heures au moins. Ne sont pris en compte ni les cas où le lieu de travail est indéterminé, ni les pendulaires se rendant à l'étranger, ni les frontaliers venant de l'étranger.

b) Soldes des mouvements entre l'agglomération-centre d'une part et les autres aires métropolitaines, les autres agglomérations, les villes isolées et l'espace rural d'autre part.

Source : Office fédéral de la statistique : Recensement fédéral de la population (diverses années) ; analyse spéciale

Fig. B34-3 : Mouvements pendulaires entre les agglomérations-centres (Bâle exceptée) et les autres agglomérations ou villes isolées des aires métropolitaines suisses en 2000^{a)}

Source : OFS, Recensement fédéral de la population 2000

a) Pendulaires actifs dont le temps de travail hebdomadaire est de 6 heures au moins. Ne sont pris en compte ni les cas où le lieu de travail est indéterminé, ni les pendulaires se rendant à l'étranger, ni les frontaliers venant de l'étranger.

Observations importantes concernant les figures B34-1 à B34-3

- Le bilan des mouvements pendulaires de l'année 2000 montre un excédent d'environ 169'000 personnes se rendant au travail dans les aires métropolitaines par rapport aux personnes domiciliées dans une aire métropolitaine et se rendant au travail dans une autre région.
- Cet excédent migratoire des aires métropolitaines correspond approximativement à celui des agglomérations-centres (171'000). Dans les autres agglomérations et dans les villes isolées des aires métropolitaines, les soldes migratoires des pendulaires entrants et sortants sont dans l'ensemble à peu près équilibrés.
- Environ une personne active sur neuf (11,5%) travaillant dans une agglomération-centre habite à l'extérieur de cette même agglomération (voir fig. B34-1, colonne 4). Dans l'agglomération-centre de Berne, la proportion est d'un sur cinq, et dans l'agglomération-centre de Genève-Lausanne d'un sur quinze.
- Au cours de la décennie considérée, l'excédent migratoire des agglomérations-centres s'est accentué, passant de 123'000 à 171'000 emplois. Cette tendance à la concentration en direction des agglomérations-centres à l'intérieur des aires métropolitaines est le reflet de la situation observée pour les emplois (voir chap. B33, fig. B33-5 et B33-6).
- L'examen des mouvements pendulaires selon la région d'origine et la région de destination donne l'image suivante (voir fig. B34-2) :⁴
 - En 2000, les agglomérations-centres des aires métropolitaines ont recensé 108'400 pendulaires (42%) venant des agglomérations et des villes isolées faisant partie de la même aire, et 150'100 pendulaires venant du reste de la Suisse (58%, y compris les pendulaires actifs venant des autres aires métropolitaines). Dans l'ensemble, on compte donc environ 285'000 pendulaires actifs se rendant vers les agglomérations-centres des aires métropolitaines.
 - Inversement, près de 87'500 pendulaires quittent les agglomérations-centres pour se rendre à leur lieu de travail, qui pour la moitié d'entre eux se situe dans une autre agglomération ou une ville isolée de l'aire métropolitaine et pour l'autre moitié dans le reste de la Suisse.
 - L'excédent migratoire des agglomérations-centres (171'000 emplois) résulte
 - * d'un excédent de 64'000 actifs venant des agglomérations et des villes isolées faisant partie de l'aire métropolitaine (voir colonne 4)
 - * d'un excédent migratoire d'environ 107'000 actifs venant de l'espace rural ou des autres espaces urbains (voir colonne 8).

⁴ Ne sont pris en compte ni les frontaliers venant de l'étranger ni les migrants pendulaires se rendant à l'étranger.

Soldes pendulaires par catégorie professionnelle dans les aires métropolitaines

Fig. B34-4 : Soldes pendulaires des aires métropolitaines suisses par catégorie socioprofessionnelle (2000)^{a)}

DÉLIMITATION 2000	SOLDE PENDULAIRE								
	Total (y c. pers. non clas- sables) (1)	Cadres supérieurs de direction, professions universitaires ou cadres		Professions libérales, indépendants, artisans, agriculteurs		Professions intermédiaires ^{b)} , ouvriers et employés qualifiés		Ouvriers et employés non qualifiés	
			(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Aire métropolitaine	abs.	abs.	% ^{c)}	abs.	% ^{c)}	abs.	% ^{c)}	abs.	% ^{c)}
Zurich	76'441	10'182	8.3%	3'769	4.2%	45'116	10.3%	6'082	6.0%
- agglomération-centre	82'050	13'056	14.2%	2'448	4.1%	48'701	16.2%	5'656	8.7%
- autres agglomérations / villes isolées	-5'609	-2'874	-9.3%	1'321	4.4%	-3'585	-2.7%	426	1.2%
Berne	52'759	6'317	14.9%	1'916	6.4%	31'197	16.9%	5'255	12.8%
- agglomération-centre	44'510	6'424	22.6%	1'298	7.7%	26'937	24.3%	3'510	17.0%
- autres agglomérations / villes isolées	8'249	-107	-0.8%	618	4.8%	4'260	5.8%	1'745	8.5%
Bâle	10'068	463	1.6%	485	2.3%	6'487	6.2%	1'293	5.1%
- agglomération-centre	10'068	463	1.6%	485	2.3%	6'487	6.2%	1'293	5.1%
- autres agglomérations / villes isolées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tessin	4'301	353	2.6%	157	1.4%	2'478	4.9%	458	2.8%
- agglomération-centre	5'866	695	8.8%	158	2.9%	3'425	13.7%	522	6.9%
- autres agglomérations / villes isolées	-1'565	-342	-6.1%	-1	0.0%	-947	-3.7%	-64	-0.7%
Genève-Lausanne	25'396	3'119	4.7%	1'141	3.2%	15'597	8.6%	1'950	3.9%
- agglomération-centre	28'561	3'888	6.3%	1'080	3.5%	17'473	10.8%	2'196	5.0%
- autres agglomérations / villes isolées	-3'165	-769	-17.8%	61	1.4%	-1'876	-9.3%	-246	-3.8%
Ensemble des aires métropolitaines	168'965	20'434	7.5%	7'468	4.0%	100'875	10.5%	15'038	6.4%
- agglomérations-centres	171'055	24'526	11.2%	5'469	4.1%	103'023	14.7%	13'177	8.1%
- autres agglomérations / villes isolées	-2'090	-4'092	-7.5%	1'999	3.7%	-2'148	-0.8%	1'861	2.6%
Reste de l'espace urbain	45'372	2'279	3.7%	2'519	4.1%	26'084	8.1%	6'715	7.2%
Ensemble de l'espace urbain	214'337	22'713	6.8%	9'987	4.0%	126'959	9.9%	21'753	6.6%
Espace rural	-214'337	-22'713	-56.8%	-9'987	-9.1%	-126'959	-45.0%	-21'753	-22.2%

a) Le recensement fédéral de la population prend en compte les personnes actives dont le temps de travail hebdomadaire est de 6 heures au moins. Ne sont pas pris en compte les cas où le lieu de travail est inconnu ou variable.

b) Professions intermédiaires : entre « qualifié » et « cadre ». Les personnes classées dans cette catégorie possèdent des ressources dans les domaines de l'organisation et de l'information, mais à un degré moindre que les professions universitaires et les cadres (voir [OFS 1996 : xxx Sozialstruktur der Schweiz, Sozio-professionelle Kategorien, S. 73f.](#))

c) Pourcentage des emplois dans l'espace considéré pour chaque catégorie.

Source : Office fédéral de la statistique : Recensement fédéral de la population (diverses années) ; analyse spéciale

Observations importantes concernant la figure B34-4

- Les soldes pendulaires positifs observés dans les aires métropolitaines et en particulier dans les agglomérations-centres montrent d'importantes variations d'une catégorie professionnelle à l'autre :

- Plus de la moitié des pendulaires actifs se rendant vers une aire métropolitaine (169'000) appartiennent à la catégorie des professions intermédiaires et des ouvriers ou employés qualifiés (101'000), soit plus de dix pour cent des actifs de cette catégorie travaillant dans l'espace métropolitain (voir colonnes 6 et 7).
- Parmi les cadres supérieurs de direction, les cadres et les ingénieurs, les migrants pendulaires représentent 7,5% (environ 20'000 actifs) des personnes travaillant dans l'espace métropolitain. Considérée pour la seule agglomération-centre, la proportion est de 11,2% (voir colonnes 2 et 3).
- En revanche, le solde pendulaire positif est moins marqué dans la catégorie des professions libérales, des indépendants, des artisans et des agriculteurs (4%, voir colonnes 4 et 5). Pour ces professions, la focalisation vers les centres est donc moins prononcée.
- Pour les catégories « cadres supérieurs de direction, cadres et ingénieurs » et « professions intermédiaires, ouvriers et employés qualifiés », le solde pendulaire des agglomérations ou des villes isolées faisant partie d'une aire métropolitaine est dans l'ensemble négatif, tandis qu'il est positif pour les autres catégories socioprofessionnelles.